

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ
 Département : **ARDÈCHE** - Arrondissement : **PRIVAS** – Commune : **COUX**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 19

Séance du lundi 14 février 2022

Par suite d'une convocation en date du 09 février 2022, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 14 février 2022 à 19h30 sous la présidence de **M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.**

Etaient présents :

M. AUBERT Michel	Mme CHIVELAS Brigitte
M. CROS Samuel	Mme CLOEZ Sonia
M. DEDIDIER Sylvain	
M. HERNANDEZ Guy	Mme GIGON Christine
M. LECOMTE Marc	Mme LEVEQUE Marie-José
M. LEFEBVRE Jacques	Mme ROSE-LEVEQUE Christelle
M. THÉRY Jacques	Mme VALLIER France
M. VOLLE Stéphane	

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration

M. **ALLIER** Jérôme a donné procuration à Mme **ROSE-LEVEQUE** Christelle
 M. **FLECHON** Vincent a donné procuration à M. **THÉRY** Jacques
 Mme **GAGNARD** Céline a donné procuration à Mme **VALLIER** France
 Mme **NURY** Cassandra a donné procuration à Mme **GIGON** Christine

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame GIGON Christine a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 02-14/02/2022

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2021

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire propose l'adoption du compte rendu de la séance du 20 décembre 2021. Il rappelle que le compte rendu a été affiché et publié sur le site internet de la commune le vendredi 24 décembre 2021.

Chaque élu en a été destinataire par mail du vendredi 24 décembre 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 15 voix pour, 4 contre (Mme CLOEZ Sonia, M. DEDIDIER Sylvain, M. LEFEBVRE Jacques et M. HERNANDEZ Guy) :

- **approuve le compte rendu de la séance du conseil municipal en date du 20 décembre 2021.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Jean-Pierre JEANNE.

Jeanne



Envoyé en préfecture le 15/02/2022

Reçu en préfecture le 15/02/2022

Affiché le

SLOW

ID : 007-210700720-20220214-2022_002-DE

